

DJIBOUTI



Faits marquants

- Le HCR a aidé à accueillir et à secourir quelque 6 000 réfugiés fuyant le conflit armé et la famine en Somalie.
- Six nouveaux puits ont été construits au camp d'Ali-Addeh et le forage de quatre autres puits a commencé sur le site de Holl-Holl. L'achat d'un camion-citerne d'une capacité de 20 000 litres a permis d'accroître l'approvisionnement en eau potable, qui est passé de 13 à 18 litres par personne et par jour.
- Plus de 170 réfugiés ont été réinstallés au Canada, aux États-Unis et en Suède.
- Le HCR a soutenu et renforcé les comités chargés de lutter contre la violence sexuelle et sexiste dans le camp d'Ali-Addeh et facilité la mise en place d'audiences foraines pour que les victimes puissent engager des poursuites contre leurs agresseurs.

- Il n'y a pas eu d'épidémie importante dans le camp d'Ali-Addeh et le taux de mortalité a été ramené de 0,2 pour cent en 2010 à 0,1 pour cent en 2011.

Environnement opérationnel

Djibouti a cherché à jouer un rôle dans la recherche d'une solution pacifique à la crise en Somalie, à l'appui de l'accord qui a conduit à la mise en place du Gouvernement national de transition à Mogadiscio. Djibouti fournit également des contingents aux forces de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui comprend, outre Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud, siège à Djibouti. Le pays accueille également les forces navales internationales qui luttent contre la piraterie dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	19 400	19 400	47	38
	Éthiopie	600	600	52	38
	Pays divers	310	310	19	13
Demandeurs d'asile	Éthiopie	1 300	1 300	41	33
	Érythrée	600	600	28	22
	Pays divers	30	30	26	70
Total		22 240	22 240		

Des considérations relatives à la sécurité, notamment des craintes au sujet de l'infiltration possible d'insurgés en provenance de Somalie, ont entraîné la fermeture temporaire de la frontière aux demandeurs d'asile somaliens. Les hommes somaliens âgés de 18 à 40 ans ont de temps à autre été interdits d'entrée, en raison de leurs liens présumés avec des insurgés ou des terroristes.

Djibouti est situé sur un itinéraire migratoire traditionnel qui mène au Yémen et au-delà. C'est de ce pays que la traversée vers le Yémen est la plus courte. En décembre 2011, on estimait qu'environ 7 600 migrants avaient quitté Djibouti pour se rendre au Yémen au cours de l'année. Les principaux points de départ étaient la ville d'Obock et d'autres zones côtières des environs. Environ 250 personnes sont parties chaque jour des côtes djiboutiennes.

La sécheresse a produit des déplacements massifs de population dans la région, Djibouti étant victime d'une diminution dramatique de ses ressources en eau. Ceci a entraîné la perte de moyens d'existence et une dégradation de l'état de santé de la population. La malnutrition fait des ravages, en particulier chez les enfants. Confronté à cette crise, le Gouvernement a lancé un appel humanitaire, sollicitant des fonds pour venir en aide aux plus de 120 000 personnes touchées, dont des agriculteurs, des nomades et des communautés pastorales vivant en milieu rural. Parmi les victimes de la sécheresse figuraient également des réfugiés, dont le nombre était bien supérieur à ce qui avait été prévu en début d'année. Le nombre de réfugiés arrivant dans le pays a même doublé d'une année sur l'autre, passant de 3 400 en 2010 à 7 700 en 2011. Au total, plus de 22 200 personnes relevant de la compétence du HCR étaient enregistrées à Djibouti.

Début 2011, le Gouvernement de Djibouti a autorisé le HCR à rouvrir le site de Holl-Holl pour décongestionner le camp d'Ali-Addeh, dont la capacité d'accueil de 7 000 personnes était largement dépassée. Holl-Holl est destiné à héberger les nouveaux arrivants. La première tranche des

travaux de reconstruction, portant notamment sur les infrastructures communes, a été achevée. En décembre 2011, le Haut Commissariat a mené une campagne de vérification auprès des réfugiés accueillis à Ali-Addeh en vue de préparer les relogements sur le site de Holl-Holl.

| Réalisations et impact |

Environnement de protection favorable

- Le HCR a facilité l'accès au territoire djiboutien de quelque 6 000 réfugiés fuyant le conflit armé et la famine. Aucun réfugié n'a été interdit d'entrée ou refoulé.
- L'Organisation est demeurée pleinement engagée dans la problématique des migrations mixtes à Djibouti. Elle a mis sur pied un groupe de travail sur les migrations mixtes et ouvert une unité de terrain à Obock, où embarquent la plupart des personnes qui font la traversée vers le Yémen. Dans cette localité, un centre géré en collaboration avec l'OIM et les autorités locales a offert des conseils aux migrants, en les mettant en garde contre les périls qui les guettaient pendant la traversée du golfe d'Aden. Les autres personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des informations sur les programmes de protection et d'assistance à Djibouti.
- Des comités de réfugiés chargés de veiller à la sécurité formés au camp d'Ali-Addeh et les conditions ont été améliorées dans le centre d'accueil de Loyada en 2011.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Un mécanisme de coordination, destiné à appuyer une réponse rapide aux incidents liés à la violence sexuelle et sexuelle, a été mis sur pied. Le HCR a soutenu la mise en place d'audiences foraines et installé des lampadaires solaires, afin

Le HCR aide les nomades à proximité d'Ali-Addeh en fournissant des vivres et en assurant l'accès à l'eau potable.



d'accroître la sécurité et de réduire l'incidence de la violence sexuelle et sexiste dans le camp d'Ali-Addeh.

Besoins et services essentiels

- Le HCR et ses partenaires ont entrepris des travaux d'aménagement sur le site de Holl-Holl en vue de préparer l'ouverture du camp. Des infrastructures communes – c'est-à-dire des latrines au centre de transit, des postes de santé et des salles de classe pour l'école primaire – ont été construites et l'entrepôt a été remis en état. Des puits artésiens et des réservoirs ont été creusés afin de faire passer le volume d'eau potable disponible par réfugié et par jour de 13 à 18 litres.
- La capacité éducative a été accrue suite à la création de structures préscolaires. Le nombre d'enfants réfugiés scolarisés dans le primaire est passé de 1 500 en 2010 à plus de 2 300 en 2011.
- En raison de l'amélioration des services essentiels offerts aux réfugiés dans le camp d'Ali-Addeh, les taux de morbidité et de mortalité ont diminué. Il n'y a pas eu de grande épidémie dans le camp et le taux de mortalité est passé de 0,2 pour cent en 2010 à 0,1 pour cent en 2011. Une enquête nutritionnelle réalisée en octobre a révélé que le taux de malnutrition aiguë globale était passé de 16,9 pour cent en 2010 à 15 pour cent en 2011. Le taux d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans s'élevait à 38,7 pour cent, contre 42,9 pour cent en 2010.
- À Ali-Addeh, six puits supplémentaires ont été construits et une citerne d'une capacité de 20 000 litres a été installée ; ces mesures, associées à la distribution de pastilles de purification de l'eau, ont augmenté le volume et la qualité de l'approvisionnement en eau. Le nombre de maladies d'origine hydrique a considérablement diminué.
- Le HCR, le PAM et l'UNICEF ont coordonné leur réponse à la famine dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé et de la nutrition. Le camp de réfugiés d'Ali-Addeh, où l'on manquait de 80 000 litres d'eau par jour, a été approvisionné par camion-citerne, ce qui a atténué la pénurie déclenchée par la crise.

Autogestion et participation communautaires

- Au cours de l'année, le taux de remboursement des crédits accordés dans le cadre du programme d'aide aux activités génératrices de revenus s'est amélioré. Pour atténuer les effets de la présence d'un nombre croissant de réfugiés sur un écosystème fragile, le HCR a mis en œuvre un programme de régénération de l'environnement, prévoyant notamment la création de zones protégées, aux alentours du camp.
- L'enseignement du français a été inscrit au programme de l'école primaire afin d'améliorer les possibilités d'intégration sur place.

Solutions durables

- La réinstallation étant la seule solution durable viable, le HCR a renforcé sa capacité de préparation des demandes. Le service de réinstallation en poste au Centre d'appui régional de Nairobi et le Centre américain d'appui à la réinstallation (RSC) ont entrepris différentes missions pour s'entretenir avec des candidats potentiels. En 2011, le nombre-cible en matière de réinstallation était de 950 réfugiés. Au total, 177 réfugiés ont quitté Djibouti pour se réinstaller dans un pays tiers.

Contraintes

En raison des préoccupations au sujet de la sécurité nationale, la frontière entre Djibouti et la Somalie a de temps à autre été fermée aux Somaliens. La suspension de la procédure de détermination du statut de réfugié par la commission d'éligibilité temporaire et les retards dans la prise de décisions ont abouti à l'accumulation d'un nombre important de demandes en attente. Aucune décision n'a été rendue depuis 2009. Le taux élevé de chômage observé à Djibouti et la pénurie aiguë de ressources dont souffre le pays limitaient les possibilités d'intégration des réfugiés sur place. Les partenaires d'exécution possédant l'expérience ou les capacités requises pour mettre en œuvre les programmes du HCR sont peu nombreux.

Informations financières

Le budget global de l'opération du HCR à Djibouti est passé de 18 millions de dollars E.-U. en 2010 à 26,3 millions de dollars E.-U. en 2011. Le Haut Commissariat a ainsi pu améliorer les services assurés auprès des réfugiés et construire de nouvelles infrastructures sur le site de Holl-Holl. Cette augmentation a également permis d'engager deux ONG internationales (LWF et CARE International) en qualité de partenaires d'exécution dans les secteurs de la santé, de l'assainissement et de l'éducation. Cependant, le budget 2011 n'a pas été intégralement financé, ce qui a eu des effets préjudiciables sur les projets d'activités génératrices de revenus et de subsistance destinés à renforcer l'autonomie des femmes. Si l'approvisionnement en eau potable a atteint 18 litres par personne et par jour au camp d'Ali-Addeh en 2011, la norme minimale internationale de 20 litres par personne et par jour n'a pu être atteinte. L'opération a été financée à hauteur d'environ 6,3 millions de dollars E.-U. par des contributions affectées, la part restante étant couverte par d'autres contributions.

Organisation et mise en œuvre

Le bureau principal du HCR est situé à Djibouti-ville. Le HCR dispose également d'un bureau de terrain à Ali-Sabieh et d'une unité de terrain à Obock. Le bureau de terrain d'Ali-Sabieh supervise le travail accompli dans les camps d'Ali-Addeh et de Holl-Holl, tandis que l'unité de terrain suit les activités relatives aux mouvements migratoires mixtes.

Présence du HCR 2011

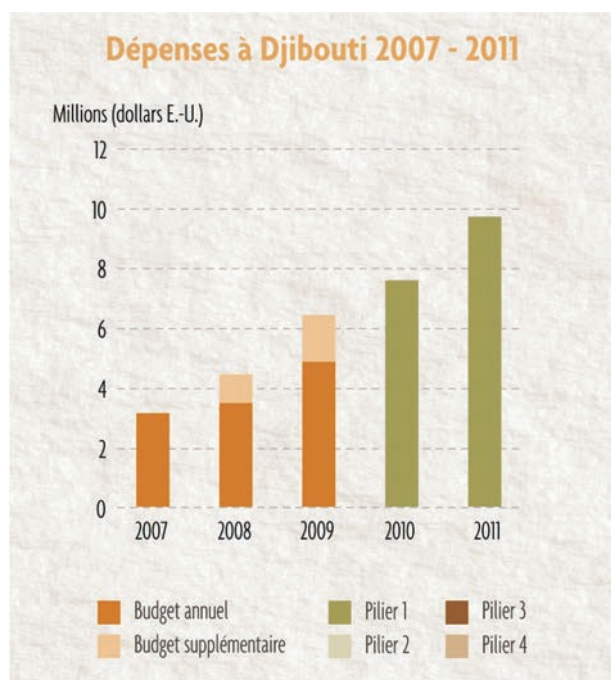
□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	56
Internationaux	6
Nationaux	31
JEA	1
VNU	13
Autres	5

Collaboration avec les partenaires

À Djibouti, le HCR travaille avec sept partenaires d'exécution. L'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS) est demeuré le principal homologue gouvernemental du HCR. Les questions relatives à l'environnement ont été gérées par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement. CARE Canada a pris le relais de l'Association des médecins d'Asie (AMDA) pour les services de santé, d'alimentation et d'assainissement. L'Association pour la protection et

L'épanouissement de la famille (APEF) a assuré des services communautaires dans les camps et en milieu urbain. La Fédération luthérienne mondiale (FLM) s'est engagée dans des activités éducatives et génératrices de revenus. L'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD) a été un partenaire clé pour les questions en rapport avec la violence sexuelle et sexiste. L'Université de Djibouti a entrepris des études sur l'apatridie, l'enregistrement, les certificats de naissance et la nationalité. Les activités des partenaires d'exécution ont été coordonnées et supervisées par le HCR et des synergies dégagées en vue d'obtenir de meilleurs résultats.

Le Gouvernement a continué à fournir des terrains pour accueillir les réfugiés. Il a contribué à l'opération en versant des salaires au personnel et des subventions pour couvrir les charges courantes des bureaux de l'ONARS. Les autorités ont également mis des entrepôts à disposition. Le PAM a veillé à ce que les réfugiés reçoivent des rations alimentaires mensuelles, répondant à leurs besoins essentiels. Il a également soutenu un programme d'alimentation destiné aux groupes qui avaient des besoins nutritionnels particuliers et fourni des rations à emporter à la maison aux jeunes filles qui allaient à l'école primaire, afin de minimiser les taux de décrochage.



Lors de la sécheresse qui a sévi dans le pays, l'UNICEF s'est associé au HCR pour fournir de l'eau potable aux réfugiés du camp.

Besoins non satisfaits

- Le programme d'activités génératrices de revenus destiné à procurer des moyens de subsistance aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR n'a pas été mis en œuvre.
- Il n'a pas été possible d'exécuter des programmes d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur au bénéfice des personnes relevant de la compétence du HCR dans les camps, de sorte que les enfants ont été exposés au désœuvrement et au risque de sombrer dans la petite délinquance.
- Faute de fonds, il n'a pas été possible de poursuivre la construction d'abris à l'épreuve des intempéries, ce qui a exposé les réfugiés à des risques en matière de protection.
- Les activités de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance n'ont pas été exécutées de manière complète et durable en raison de l'insuffisance des financements.
- L'assistance offerte aux réfugiés a été négligeable, du fait du manque de fonds.
- Le programme d'assainissement, notamment la gestion des déchets solides, n'a pas été intégralement mis en œuvre dans le camp, laissant des lacunes susceptibles d'engendrer des risques sanitaires.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés, ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement	
ONG : Association pour la protection et l'épanouissement de la famille, AMDA / CARE Canada, Fédération luthérienne mondiale, Union nationale des femmes djiboutiennes, Université de Djibouti	
Partenaires opérationnels	
Autres : IGAD, OIM, PAM, UNESCO, UNICEF	

Budget, revenus et dépenses à Djibouti | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	26 157 519	141 150	26 298 669
Revenus issus des contributions	6 252 560	0	6 252 560
Autres fonds disponibles	3 497 397	104 121	3 601 518
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	9 749 957	104 121	9 854 078

VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Politiques de migrations nationales et régionales	101 885	0	101 885
Non-refoulement	101 885	0	101 885
Protection de l'environnement	160 325	0	160 325
Sous-total	364 095	0	364 095

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	372 836	0	372 836
Détermination de statut juste et efficace	114 131	0	114 131
Sous-total	486 967	0	486 967
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	82 237	0	82 237
Protection des enfants	74 264	0	74 264
Détention non arbitraire	74 265	0	74 265
Sous-total	230 766	0	230 766
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	47 268	0	47 268
Nutrition	91 910	0	91 910
Eau	1 952 637	0	1 952 637
Abris et autres infrastructures	532 937	0	532 937
Articles ménagers et hygiène de base	641 513	0	641 513
Soins de santé primaire	367 852	0	367 852
VIH et sida	52 798	0	52 798
Éducation	358 789	0	358 789
Services d'assainissement	69 201	0	69 201
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	228 815	0	228 815
Sous-total	4 343 720	0	4 343 720
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	135 659	0	135 659
Autosuffisance et moyens d'existence	180 177	0	180 177
Sous-total	315 836	0	315 836
<i>Solutions durables</i>			
Réinstallation	312 719	0	312 719
Réduction des cas d'apatridie	254	104 121	104 375
Sous-total	312 973	104 121	417 094
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	108 662	0	108 662
Partenariat	108 662	0	108 662
Sous-total	217 324	0	217 324
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	425 164	0	425 164
Gestion et coordination des programmes	1 255 331	0	1 255 331
Sous-total	1 680 495	0	1 680 495
Autres objectifs	229	0	229
Solde des versements aux partenaires d'exécution	1 797 550	0	1 797 550
Total	9 749 955	104 121	9 854 076